

M^e Loren MAQUIN-JOFFRE, membre de la **SELARL AKPR** Avocat au Barreau du Val de Marne,
14 rue Lejemptel - 94300 VINCENNES - T. **01.43.74.74.94**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire de CRETEIL - Place du Palais - Rez-de-chaussée - bâtiment nord - Salle A, B ou J

L'adjudication aura lieu le JEUDI 25 JUIN 2026 à 9 H 30

Aux requête, poursuites et diligences de : Maître
Gilles PELLEGRINI, mandataire judiciaire,
demeurant 7/9 place de la Gare, La Varenne
St Hilaire - CS 60013 - 94214 Saint Maur des
Fossés Cedex, ès-qualité de mandataire liquidateur
de **AVOVENTES** nommé à cette fonction par
jugement du tribunal commerce de Créteil en date
du 19 septembre 2018. Ayant pour avocat cabinet
de **Loren MAQUIN-JOFFRE**, membre de la **SELARL**
AKPR Avocat au Barreau du Val de Marne.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

**A CRÉTEIL (94) - 43 avenue du
Maréchal de Lattre de Tassigny et
3 avenue Jean-Baptiste Champeval**
Cadastré section AY, n°1 pour une surface de 04 a 87 ca

**UN TERRAIN SUR LEQUEL EST EDIFIE
UN IMMEUBLE muré
de trois étages
Divisé en 16 lots de copropriété**

Les ouvertures permettant l'accès à l'immeuble
sont murées et certaines d'entre elles sont
fermées par un bardage scellé au mur

LOTS N° 1 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 et 10 :

Quote-part de 76/10 000^{èmes} **pour chacun des lots**

LOT N° 2 : Quote-part 69/10 000^{èmes}

LOT N° 11 : Quote-part de 4.384/10.000^{èmes}

LOT N° 12 : Quote-part de 663/10.000^{èmes}

Lot N° 13 : Quote-part de 884/10.000^{èmes}

LOT N° 14 : Quote-part de 1.201/10.000^{èmes}

LOT N° 15 : Quote-part de 1.013/10.000^{èmes}

LOT N° 16 : Quote-part de 1.102/10.000^{èmes}.

MISE à PRIX : 230.000 €

Avec faculté de baisse d'un tiers puis de la moitié en cas d'absence d'enchères

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 23.000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du CRETEIL,
les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à VINCENNES, le 27 avril 2026 signé, **M^e Loren MAQUIN-JOFFRE**

RENSEIGNEMENTS : 1°) **M^e Loren MAQUIN-JOFFRE**, membre de la **SELARL AKPR** Avocat
au Barreau du Val de Marne, 14 rue Lejemptel - 94300 VINCENNES - T. **01.43.74.74.94.** -
maquin@akpr.com 2°) **M^e Pauline BREUZET-RICHARD** membre de **JCD Avocats**, Avocat au
Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T. **01.56.59.29.97** de 10h à 12h. Le
cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de CRETEIL (RG N° 26/00036), et en copie au Cabinet de M^e Pauline BREUZET-RICHARD.
Renseignements sur sites Internet : **www.avoventes.com** et **www.licitor.com**

VISITE SUR PLACE LE : 9 JUIN 2026 À 14H00

M^e Loren MAQUIN-JOFFRE, membre de la **SELARL AKPR** Avocat au Barreau du Val de Marne,
14 rue Lejemptel - 94300 VINCENNES - T. **01.43.74.74.94**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire de CRETEIL - Place du Palais - Rez-de-chaussée - bâtiment nord - Salle A, B ou J

L'adjudication aura lieu le JEUDI 25 JUIN 2026 à 9 H 30

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A CRÉTEIL (94) - 43 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et 3 avenue Jean-Baptiste Champeval

Cadastré section AY, n°1 pour une surface de 04 a 87 ca

UN TERRAIN SUR LEQUEL EST EDIFIE UN IMMEUBLE muré de trois étages Divisé en 16 lots de copropriété

Les ouvertures permettant l'accès à l'immeuble sont murées et certaines d'entre elles sont
fermées par un bardage scellé au mur

LOTS N° 1 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 et 10 : Quote-part de 76/10 000^{èmes} **pour chacun des lots**

LOT N° 2 : Quote-part 69/10 000^{èmes}

LOT N° 11 : Quote-part de 4.384/10.000^{èmes}

LOT N° 12 : Quote-part de 663/10.000^{èmes}

Lot N° 13 : Quote-part de 884/10.000^{èmes}

LOT N° 14 : Quote-part de 1.201/10.000^{èmes}

LOT N° 15 : Quote-part de 1.013/10.000^{èmes}

LOT N° 16 : Quote-part de 1.102/10.000^{èmes}.

MISE à PRIX : 230.000 €

Avec faculté de baisse d'un tiers puis de la moitié en cas d'absence d'enchères

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 23.000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du CRETEIL,
les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à VINCENNES, le 27 avril 2026 signé, **M^e Loren MAQUIN-JOFFRE**

RENSEIGNEMENTS : 1°) **M^e Loren MAQUIN-JOFFRE**, membre de la **SELARL AKPR** Avocat
au Barreau du Val de Marne, 14 rue Lejemptel - 94300 VINCENNES - T. **01.43.74.74.94** -

maquin@akpr.com 2°) **M^e Pauline BREUZET-RICHARD** membre de **JCD Avocats**, Avocat au
Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T. **01.56.59.29.97** de 10h à 12h. Le
cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de CRETEIL (RG N° 26/00036), et en copie au Cabinet de M^e Pauline BREUZET-RICHARD.

Renseignements sur sites Internet : **www.avoentes.com** et **www.licitor.com**